Un nouveau toit pour l’église Notre Dame de Cheratte bas

A la moitié de ce mois de février 2012, des échafaudages sont montés le long des murs de l’église Notre Dame de Cheratte bas.
On va enfin réparer les toitures.

La Ville de Visé a donné son accord pour porter au budget cette réparation nécessaire. Des infiltrations d’eau ont abîmé les peintures intérieures , les murs et le plafond de l’église depuis plusieurs mois déjà, et si on veut que les dégâts ne soient pas trop importants, il est grand temps de remplacer la toiture, arrivée en fin de vie.

Après la décision de la Fabrique d'église de faire procéder au travail, il a fallu attendre le feu vert de la Ville de Visé, qui, comme la loi le prévoit, doit garantir l'emprunt effectué pour les travaux. C'est en ordre, donc la Fabrique d'église a pu lancer les appels d'offre comme prévu par la loi, et attribuer le marché à une firme.

Cette firme a donc pu commencer le travail mi-février. Les photo, prises ce 27 février, nous permettent de voir les travaux déjà bien avancés, grâce aux moyens techniques mis en place.
Il a fallu enlever les ardoises anciennes, mettre une feuille de plastic dur armé sur toute la surface, latter, puis on pourra poser les nouvelles ardoises.
Les corniches, très abîmées, seront aussi remplacées, de même que les tuyaux de descente des eaux, par de nouveaux tuyaux en zinc.

Ensuite, il faudra réparer les dégâts intérieurs et repeindre ce qui doit l’être.